27 oct 2006 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 27 octobre 2006

Administration générale et cellule d'appui de la Sûreté de l'Etat

Composition du comité de direction et de la cellule d'appui de la Sûreté de l'Etat

Composition du comité de direction et de la cellule d'appui de la Sûreté de l'Etat

Sur proposition de Madame Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à donner une base réglementaire au comité de direction de la Sûreté de l'Etat et à créer une cellule d'appui. Le projet offre une base réglementaire au comité de direction qui existe déjà dans les faits. Ce comité est composé d'un administrateur général et d'un administrateur général adjoint, d'un directeur des opérations et d'un directeur des services des analyses. Le comité de direction est chargé d'aider la direction de la Sûreté de l'Etat dans sa gestion quotidienne ainsi que dans la mise en oeuvre du plan stratégique. Ce plan couvrira une période de quatre ans et comprendra notamment les éléments suivants : - les objectifs de la mission de renseignement,- les moyens humains et matériels- et les directives relatives à l'organisation de la Sûreté de l'Etat, spécifiques à la réalisation des objectifs précités. La Sûreté de l'Etat a besoin d'un véritable encadrement. Ses missions sont très larges et son expertise doit être de plus en plus pointue dans différentes matières pour ne citer que le terrorisme, l'extrémisme, le radicalisme, la protection du potentiel économique et scientifique, la non-prolifération des armes nucléaires et chimiques... Afin de relever tous ces défis, le Conseil des Ministres a également décidé de créer une cellule d'appui qui aidera la Sûreté de l'Etat dans les choix stratégiques. La cellule d'appui sera composée de 4 hauts fonctionnaires, spécialisés dans le management, les relations internationales, les stratégies opérationnelles, le droit constitutionnel et plus particulièrement le droit administratif. Le projet est soumis au comité des services publics fédéraux, communautaires et régionaux et pour avis urgent au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et
ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et
des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
http://www.laurette-onkelinx.be/

© 2020 - news.belgium.be